

NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES :	Tous les médecins, pharmaciens, gestionnaires, membres du personnel infirmier et inhalothérapeutes des centres hospitaliers de Santé Québec Montérégie-Ouest.
EXPÉDITEUR :	Christelle Robert, coordonnatrice en soins infirmiers, DSI Geneviève Reid, Chef des soins intensifs et inhalothérapie Hôpital Anna-Laberge, Direction des programmes de soins critiques et spécialisés Laurence Boivin-Pitre, Chef des soins intensifs et inhalothérapie Hôpital du Suroît, Direction des programmes de soins critiques et spécialisés Christine Rossel, TS, APPR, Direction de la recherche et de l'enseignement universitaire (DSMREU) Volet qualité de la pratique clinique
DATE :	Le 30 septembre 2026
OBJET :	Déploiement de l'ordonnance collective OC-6131 – Initier l'administration et l'ajustement de l'aérosolthérapie chez l'adulte

Nous souhaitons vous informer de l'entrée en vigueur de l'ordonnance collective **OC-6131 - Initier l'administration et l'ajustement de l'aérosolthérapie chez l'adulte** dans les centres hospitaliers de Santé Québec Montérégie-Ouest.

Cette ordonnance collective permet aux inhalothérapeutes et aux infirmières habilitées d'initier et d'ajuster une thérapie par aérosol chez l'adulte selon des critères d'évaluation clinique établis. Elle s'adresse aux usagers âgés de 18 ans et plus présentant des signes de dyspnée ou de bronchospasme nécessitant une intervention rapide.

Le déploiement de cette ordonnance collective vise notamment à :

- améliorer l'accès rapide aux traitements requis;
- soutenir une prise en charge sécuritaire et efficiente des usagers présentant une atteinte respiratoire;
- réduire les délais d'intervention;
- favoriser l'uniformisation des pratiques cliniques;
- optimiser la collaboration interprofessionnelle.

Les documents suivants sont disponibles sur l'intranet :

- [OC-6131 Initier l'administration et l'ajustement de l'aérosolthérapie chez l'adulte.](#)

Santé Québec Montérégie-Ouest

- [CLI-60832 Évaluation, initiation et ajustement de l'aérosolthérapie – Adulte](#), permettant de documenter l'évaluation clinique initiale et les réévaluations.

Cette ordonnance collective a été élaborée en collaboration avec les équipes médicales, infirmières, pharmaceutiques et d'inhalothérapie de Santé Québec Montérégie-Ouest et a fait l'objet des consultations et approbations requises auprès des instances concernées.

Pour toute question concernant son application, veuillez communiquer avec votre gestionnaire ou votre chef de service.

Nous vous remercions de votre collaboration habituelle.

CR GR MR LBP CR